

Plan de relance Export National

Des chèques pour réduire le coût de développement export des PME-ETI

■ **Chèque relance export « prestation individuelle »**

- 2 000€ maximum

■ **Chèque relance export « prestation collective »**

- Pavillons France : 2 500€ maximum
- BtoB : 1 500€ maximum

■ **Chèque relance « V.I.E »**

- 5 000€ maximum



*Aide du
01/01/2021 au
31/12/2021*

*Aides du
01/10/2020
au
31/12/2021*

**2020-2022
247 M€**



➤ Une entreprise peut recevoir un maximum de 6 Chèques Relance Export (2 en « individuel », 2 en « collectif » et 2 « V.I.E »)

➤ Régime d'exemption de minimis



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Prestations éligibles des chèques relance export

■ Chèque relance export « prestations individuelles »

▶ Services de préparation à l'export

- Audit et diagnostic export
- Structuration de la stratégie export
- Priorisation des marchés et étude

▶ Services de prospection à l'export vers un (des) marché(s) cible(s) - individuel

- Prestation de prospection individuelle (hors frais de déplacement, logistique et hébergement)
- Prestation de communication (hors traduction)

■ Chèque relance export « prestation collective »

▶ Services de prospection à l'export vers un (des) marché(s) cible(s) - collectif

- Prestation collective de prospection – RDV professionnels (hors frais de déplacement, logistique et hébergement)
- Participation à un Pavillon France sur Salon à l'étranger



Les prestations de prospection à distance « digitalisées »
sont éligibles



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Plan de relance régional : 2 Dispositifs exceptionnels



Start-up, TPE, PME et ETI

Actions dématérialisées



■ Priorisation Marchés Export

Une étude personnalisée pour repositionner les marchés des entreprises à l'export

■ Prospection à distance

Organisation de rencontres à distance avec de futurs partenaires commerciaux grâce à des rendez-vous en visio-conférences

Plafond de subvention : 3500 €

Objectifs

- > Identifier les pays dans lesquels l'activité export de l'entreprise pourra rebondir
- > Hiérarchiser les marchés à prospecter en fonction de leur potentiel post-crise

Aides du
06/2020 au
31/12/2021
350 K€

